

Entraide et associations de Marie-Marthe T. BRAULT et Lise ST-JEAN, (directrices), Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1990, 282 p.

Johanne Charbonneau

Numéro 19, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040687ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040687ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charbonneau, J. (1991). Compte rendu de [*Entraide et associations* de Marie-Marthe T. BRAULT et Lise ST-JEAN, (directrices), Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1990, 282 p.] *Politique*, (19), 127–131. <https://doi.org/10.7202/040687ar>

Entraide et associations

de Marie-Marthe T. BRAULT et Lise ST-JEAN, (directrices),
Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1990,
282 p.

Les relations sociales qui prennent forme à l'extérieur des institutions établies telles que l'État ou la famille semblent

parfois relever de lois magiques et inconnues. Ce n'est pas la première fois qu'un ouvrage cherche à cerner la place des groupes «intermédiaires» que sont les associations volontaires, et à comprendre les règles qui président à leur constitution et qui assurent leur pérennité. L'ouvrage collectif réalisé sous la direction de M.M.T. Brault et L. St-Jean s'inscrit dans la lignée de ces travaux, qui ont d'ailleurs repris une certaine vigueur depuis qu'a été décrétée une «crise de l'État-providence». L'ouvrage réunit quinze textes autour des thèmes de l'entraide et des associations. Ils sont regroupés en deux sections : la première nous livre quelques témoignages de participants à des groupes d'entraide ainsi que les commentaires des chercheurs qui ont observé les activités d'un certain nombre de groupes; la seconde nous entraîne dans des analyses plus fouillées du phénomène associatif. L'ouvrage regroupe les textes d'auteurs québécois et français.

Le texte introductif de L. St-Jean et M.M.T. Brault présente une courte genèse de l'émergence des groupes d'entraide. Ces derniers présenteraient des traits caractéristiques plutôt flous, mais plusieurs similarités avec ce qu'il est convenu d'appeler des «associations volontaires». De cette façon, les auteures justifient leur choix de mettre davantage l'accent sur «l'entraide en tant que pratique et forme d'ancrage dans la société», plutôt que de tenter de déterminer si les divers groupes étudiés sont bel et bien des groupes d'entraide. La réunion des textes qui forment cet ouvrage poursuit cet objectif et réfère à une définition commune de l'entraide, puisée chez Katz et Bender (1982) :

Les groupes d'entraide sont de petites structures à caractère bénévole qui permettent aux membres de s'entraider et de poursuivre un but spécial. Ils sont habituellement formés par des pairs qui se sont réunis pour s'aider mutuellement à combler un besoin commun, à surmonter un handicap commun ou une difficulté commune bouleversant leur existence, et à

*réaliser le changement social ou personnel
souhaité.* (p. 11).

C'est effectivement d'entraide dont il est question dans la plupart des textes. Les trois témoignages en début de volume font ressortir la nécessité de disposer d'une certaine aide à la suite d'événements qui perturbent brusquement le cours de l'existence et plongent les individus dans un monde inconnu, que ce soit celui du handicap physique ou mental, de la monoparentalité ou de l'inceste; une aide qui provient de gens qui ont déjà connu ou vaincu l'épreuve, une aide que l'on redonne à son tour quand on a traversé cette épreuve. Ces textes posent par ailleurs une interrogation fondamentale sur la fonction de ces groupes : doivent-ils favoriser une reconnaissance de cette marginalité subie ou aider leurs membres à la transcender pour retrouver leur place dans la majorité? Les tensions observées par M.B. Rémillard, l'auteur du premier témoignage, nous y renvoient.

La description des expériences de groupes, présentée dans les autres textes de la première partie, nous aide à comprendre plus en détail le sentiment partagé par ceux qui décident, volontairement, de faire partie d'un groupe d'entraide et l'expérience qu'ils vivent. S'y ajoutent ici des pratiques moins centrées sur le support moral, mais plus sur la promotion des intérêts et projets de groupes sociaux marginalisés : les femmes, les personnes âgées, les familles monoparentales, les coopérateurs en habitation, par exemple. L'expérience relatée par A. Dumais sur les groupes d'auto-santé nous rappelle, d'autre part, les accointances que plusieurs groupes communautaires ont développées avec l'utopie autogestionnaire.

L'entraide paraît, par ailleurs, une pratique parmi d'autres au sein des groupes. La poursuite de l'ouvrage, et surtout le passage à la seconde partie, nous conduit effectivement à une dissolution de plus en plus grande — avec toutefois certaines exceptions — du thème à l'origine de ce recueil; phénomène qui nous fait douter de l'intérêt de ne pas restreindre davantage la définition de ce qu'est effectivement un groupe d'entraide.

Le texte qui commence la seconde partie, rédigé par R. Lévasseur, en est un premier exemple. Il offre un panorama très intéressant de l'évolution de la dynamique associative au Québec; mais il demeure insuffisant d'affirmer que tous les groupes pratiquent une certaine forme d'entraide sans élaborer davantage. Les textes des collaborateurs français semblent, quant à eux, provenir d'un autre monde... associatif! Les interrogations de G. Pujol sur l'antériorité de l'idée ou de l'inscription dans l'espace social pour fonder et assurer l'existence des associations paraissent presque hors sujet après la lecture des textes québécois qui postulent l'émergence des groupes à la suite des initiatives du milieu. En ce sens, son hypothèse de rapprochement entre la France et le Québec paraît suspecte.

À l'inverse des groupes d'entraide québécois qui vivent une forte proximité — *une sorte de symbiose* — entre l'organisme et le milieu où il agit, lesquels ont une structure peu hiérarchisée, et une approche centrée davantage sur le *problem solving*, toutes caractéristiques identifiées dans le texte de J.T. Godbout, les associations étudiées dans les textes français semblent participer à une toute autre logique qui serait, si l'on réfère au texte de Godbout, celle de l'*appareil*. Parlons-nous des mêmes types d'associations? En fait, si tous les groupes d'entraide sont des associations volontaires, l'inverse ne se vérifie pas. Et l'analyse des textes français, malgré leur intérêt, colle difficilement à la réalité des observations apportées dans les textes québécois de la première partie. La lecture du texte de Godbout, au contraire, nous renvoie avec beaucoup plus de justesse à cette expérience.

La logique «communautariste» des groupes d'entraide se prête ainsi avec difficulté à l'approche économiste et utilitariste du texte de G. Roustang — on voit poindre ici cette logique étatique du délestage des responsabilités — comme à la tentative de A. Moles de l'intégrer dans un vaste schéma systémique; la présence des nombreux éléments apportés dans la conclusion du texte de cet auteur nous rappelle l'importance d'une «boîte noire» dans cette théorie, lieu «fourre-tout» où l'on entrepose ce que l'on ne peut pas

expliquer... Mais le contraste entre les textes français et québécois permet, par ailleurs, de soulever des questions intéressantes, comme celle de l'ancrage nécessaire entre le communautaire et l'appareil; les textes de Guay et Godbout abordent d'ailleurs cette question. Finalement, le texte de G. Turcot fait réapparaître l'importance d'une institution qui a longtemps dominé dans le champ de l'aide sociale : l'Église. L'auteure rappelle que son action est maintenant beaucoup plus discrète qu'autrefois et plus respectueuse de l'autonomie des groupes qui choisissent de s'associer à elle.

En bref, comme il arrive souvent dans ce type d'ouvrage, l'intérêt réside certainement dans la diversité des sous-thèmes abordés dans les différents textes. Cependant, la brièveté de ces derniers empêche souvent d'approfondir chacun des thèmes. Mais le problème majeur qui demeure est certainement celui de la difficulté de «coller» ensemble ces différents textes. Les inclure dans un thème plus vaste est souvent la solution choisie — les associations plutôt que l'entraide —, mais elle nous laisse sur notre faim, surtout lorsqu'il s'agit de textes provenant de différents pays. L'analyse aurait été beaucoup plus riche si les deux expériences avaient fait l'objet d'une véritable comparaison et si nous avions pu, en même temps, disposer de témoignages et d'observations plus concrètes, et non seulement de réflexions théoriques, provenant aussi de la France.

Johanne Charbonneau
Université Laval